



La dot industrielle d'Oriolles aux 3B

Christophe ESNARD

Compte tenu de notre activité, nous avons déjà des liens avec les acteurs locaux, bien au-delà d'Oriolles et des 3B. Pour Lucien Semperlotti, le directeur du centre «RTR Sud-Ouest», l'adhésion de la commune à la communauté de communes (CDC) des 3B, effective depuis le 1er janvier (lire notre édition d'hier), ne va donc rien changer à la vie de ce site spécialisé dans la revalorisation de déchets industriels spécifiques pour en faire, principalement, du combustible solide de substitution pour les cimenteries. «RTR Sud-Ouest» est une des trois grosses entreprises de la commune d'Oriolles qui, malgré ses deux cent vingt habitants, a la particularité d'avoir sur son territoire une importante activité industrielle avec «RTR» donc, mais aussi «AGS Minéraux», spécialiste de la calcination d'argile (lire par ailleurs).

«AGS Minéraux» est d'ailleurs lié, parmi les actionnaires de «RTR», dans le cadre d'un montage financier, avec «Scori», filiale de «Suez Environnement» chargée par les cimenteries de la gestion des déchets industriels et de la problématique environnementale. L'objectif est de transformer les déchets en combustible. Le site d'Oriolles fait partie d'un ensemble de

huit plates-formes, réparties dans toute la France. Né en 1993, le projet a été validé par un arrêté préfectoral en 1997. «RTR Sud-Ouest» a traité sa «première tonne» en 1999, ajoutant une «activité liquides» en 2002. Certifiée ISO 9001 (pour les procédés) et ISO 14001 (pour l'environnement), elle emploie quinze personnes.

Sécurité et environnement

Son activité reste soumise à une autorisation préfectorale, le représentant de l'Etat présidant la commission locale d'information et de surveillance (Clis) qui regroupe de nombreux acteurs, y compris des associations de protection de l'environnement. Environnement et sécurité sont d'ailleurs deux préoccupations majeures sur cette plate-forme où arrivent chaque année environ 16.000 tonnes de déchets contenant des matières à manipuler avec précaution: peintures, boues solvantes, encres, hydrocarbures issus de nettoyage par exemple. L'incendie constitue le plus gros

un extincteur. Il y a aussi des exercices internes, des tests de réflexes, et on analyse toutes les situations dangereuses», détaille Lucien Semperlotti qui évoque un exercice avec le service départemental d'incendie et de secours qui a réuni en 2006 cinq casernes, trente pompiers et quinze véhicules.

L'environnement est une autre préoccupation. Là encore, 400.000 euros ont été affectés. Il y a notamment des analyses régulières des eaux pluviales et souterraines, et un système d'aspiration des odeurs qui sont éliminées dans le four voisin d'«AGS». «Il n'y a eu aucun accident environnemental et les incidents ont été immédiatement maîtrisés. Il n'y a pas non plus d'impact sur l'eau», se félicite Lucien Semperlotti qui joue à fond la carte de la transparence avec, par exemple, des visites de riverains et d'écoliers ou encore une adhésion à l'association «Entreprendre en Sud-Charente». «C'était la meilleure façon de s'intégrer dans la commune et de gagner la confiance.»

«La sécurité, c'est une politique forte. Nous y avons consacré 400.000 euros depuis cinq ans. Quel que soit son poste, chaque employé reçoit une formation minimum de vingt-quatre heures. Une personne sur deux est secouriste et tout le monde sait manipuler